

Ce 9 novembre 2023. COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'ABEVA

Boire de l'eau potable = danger pour la santé. AMIANTE – PFAS : Mêmes dénis !

L'association belge des victimes de l'amiante dénonce la présence de fibres d'amiante et des PFAS dans les réseaux d'eau potable.

L'ABEVA remercie les journalistes de l'émission # Investigation de la RTBF de (re)mettre en lumière la pauvre qualité de l'eau potable proposée aux clients tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

Peut-on encore faire confiance ?

Hier soir, nous avons découvert avec stupeur les hautes teneurs en PFAS contenues dans les réseaux d'eau potable dans certaines communes choisies comme étant « suspects ».

Le 26 janvier 2022, la journaliste RTBF Mme Elisabeth Groutars mettait en lumière dans la même émission, la vétusté des conduites d'eau en Wallonie et Bruxelles où il existe encore plus de 3.000 kilomètres de tuyaux en amiante-ciment, produit phare de la multinationale Eternit.

Dans un cas comme dans l'autre, l'ABEVA dénonce :

- L'ignorance dans lequel le consommateur est maintenu
- L'attitude des compagnies des eaux qui ignorent ou balayent d'un revers de la main la transparence et leur devoir de qualité.
- L'attitude de la ministre Ecolo, Mme Tellier, qui ne semble pas connaître et appliquer le plus élémentaire principe de précaution.

L'eau est dite « potable » lorsqu'elle peut être bue et consommée sans risques pour la santé. Hors l'amiante et les PFAS même ingérés en petites quantités, nuisent à la santé.

Le consommateur-électeur ne peut plus être maintenu dans l'ignorance.

Les firmes Eternit, SVK, 3M, les broyeurs de métaux, sont (entre autres) responsables de la pollution de nos eaux potables.

Aux décideurs politiques d'appliquer le principe du « pollueur-payeur »

Une nouvelle fois, l'ABEVA demande à être reçue par Madame Tellier, Ministre de notre Environnement et de notre Bien-Être.

Contact : Eric Jonckheere +32 476 788833
Président ABEVA
jonckair@yahoo.com

[Retrouvez l'Abeva sur sa page Facebook](#)